



Crédit : Alamy

OBSERVATOIRE DU SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE DE L'AGGLOMÉRATION TOULOUSAINÉ

Mobilité

Novembre 2025

EDITION 2024

L'observatoire du schéma directeur cyclable de l'agglomération toulousaine s'appuie depuis 2021 sur des données relatives à la gouvernance, la pratique et les équipements cyclables.

INTRODUCTION

Le schéma directeur cyclable d'agglomération (SDCA) a été approuvé en Comité Syndical de Tisséo Collectivités le 11 décembre 2019 et délibéré par les partenaires. Ce schéma directeur n'est pas codifié et s'inscrit dans une volonté des collectivités de mettre en œuvre des plans d'actions ambitieux en faveur du vélo. Ses objectifs s'inscrivent par ailleurs dans les politiques nationales d'amélioration de la qualité de l'air et de santé publique en promouvant des modes non motorisés et non polluants. Un cadre de gouvernance politique et de structuration technique spécifique a été mis en œuvre, Tisséo Collectivités étant en charge de la coordination nécessaire à la mise en œuvre de ce schéma

directeur cyclable, en partenariat avec les autorités et collectivités compétentes : Etat, Région, Département, Toulouse Métropole, Muretain Agglo, Sicoval, Grand Ouest Toulousain et Coteaux Bellevue.

Le schéma directeur cyclable d'agglomération prévoit la création d'un observatoire du suivi de la pratique cyclable (action 3.1 : Organisation du suivi de la pratique cyclable). Cet observatoire permet de collecter, rassembler et exploiter l'ensemble des données sur le vélo afin d'évaluer la mise en œuvre du schéma directeur cyclable d'agglomération et de produire une image fiable et actualisée de la pratique cyclable.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
LES INFRASTRUCTURES CYCLABLES	4
CARTE MINUTE DU RÉSEAU CYCLABLE	6
LE STATIONNEMENT VÉLO	7
LES COMPTAGES PERMANENTS	8
LES ACCIDENTS À VÉLO	10
LES VOLS DE VÉLO	11
LE NOUVEAU VÉLÔTOULOUSE	12
LES SERVICES VÉLO	14
LES AIDES À L'ACHAT D'UN VÉLO	15

LES INFRASTRUCTURES CYCLABLES

Point méthodologique : Le linéaire d'aménagements cyclables réalisé est une donnée non-exhaustive qui fait l'objet d'une consolidation et d'une stabilisation annuelle de la part des collectivités. Le degré de précision de la donnée est ainsi différent suivant les sources. De plus, tous les EPCI ne disposent pas de données relatives à l'historique des réalisations.

En 2024, le référentiel des infrastructures cyclables de Toulouse Métropole a été modifié pour devenir compatible avec la BNAC (Base Nationale des Aménagements Cyclables)

Aménagement cyclable en 2024 (en km)	Toulouse Métropole	Muretain Agglo	Sicoval	Coteaux de Bellevue
Pistes cyclables	317	45	39,1	NC
Bandes cyclables	121	13	11,5	NC
Voies de bus partagées	25	0	0	NC
Voies vertes	315	110	33	NC
Autres*	45	6	32,4	NC
Réseau cyclable total	823	174	117	5,4

Autres : Chaussées à voie centrale banalisée, contre-sens cyclables, aménagements mixtes piéton/vélo hors voie verte, hors réseau vert.*
Source : Toulouse Métropole, Muretain, Sicoval et Communauté de Commune des Coteaux Bellevue.

En 2024, le déploiement du réseau cyclable se poursuit. L'année a été marquée par la livraison des passerelles Anita Conti et Robert Poujade reliant respectivement l'avenue de Muret et Empalot à l'île du Ramier.

Par ailleurs, le déploiement du Réseau Express Vélo se poursuit avec la livraison de l'aménagement de l'avenue de l'URSS et de la voie verte le long du canal de Saint-Martory.

Sur le périmètre de Toulouse Métropole, 5 km d'aménagement cyclable ont été créés en 2024 (+0,6%) avec de nombreux chantiers lancés et devant être livrés en 2025.

Le linéaire d'aménagement cyclables du Muretain Agglo progresse lui de 5,2 km (+3,1%) en 2024 avec la création de voies vertes.

Sur le Sicoval, le linéaire d'aménagements cyclables augmente de 5,7 km (+5,2%) en 2024 avec notamment l'aménagement de voies vertes à Lacroix-Falgarde et d'une piste cyclable à Labège.

Sur l'année 2024, le Conseil départemental a réalisé sur les territoires près d'une dizaine de km de Réseau Express vélo notamment les REV 1 et 12. Il participe également au financement de nombreux aménagements cyclables.

Voie verte Muretain Agglo



Source : Muretain Agglo

Passerelle Conti et Poujade sur l'île du Ramier



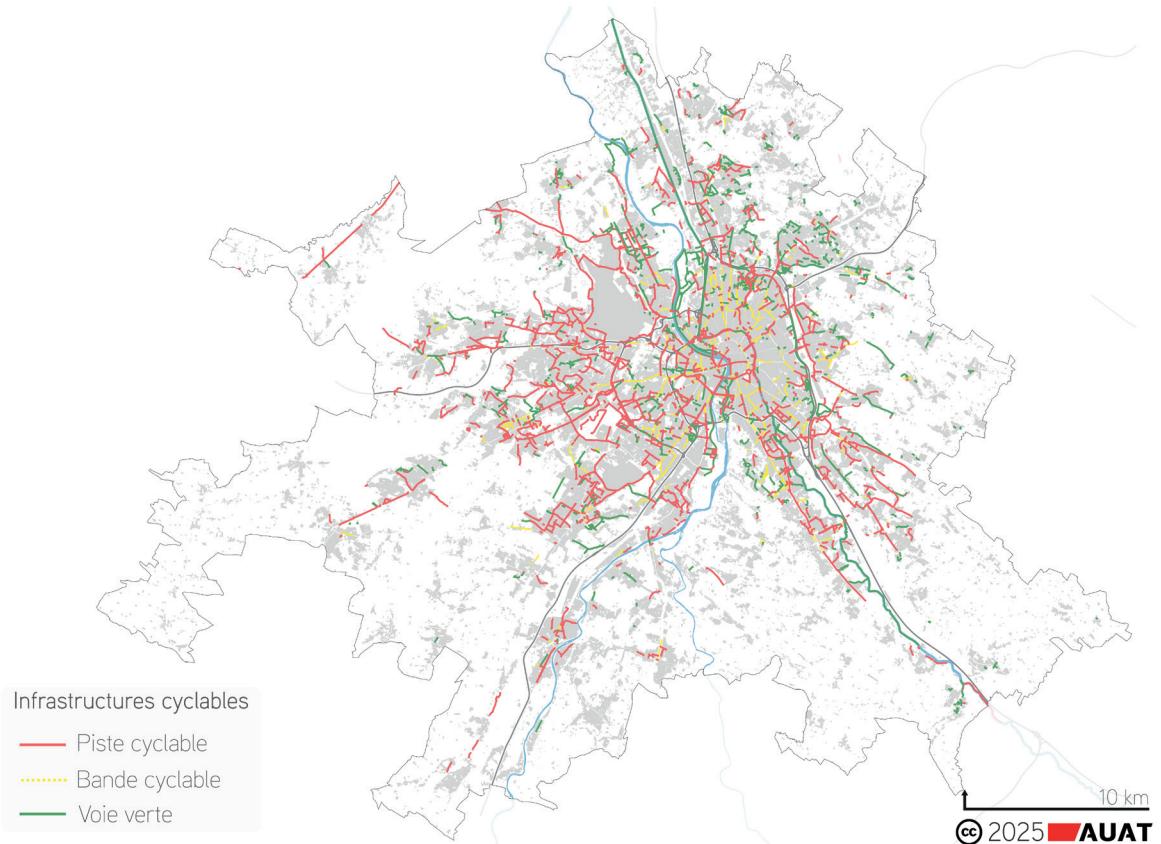
Source : Toulouse Métropole

Voie verte Avenue des Pyrénées - Lacroix Falgarde



Source : Sicoval

Infrastuctures cyclables à l'échelle du ressort territorial



Pour améliorer la lisibilité de la carte, ne sont représentées que les pistes cyclables, les voies vertes et les bandes cyclables.
Source : Géovélo, CC AUAT 2025

Linéaire d'aménagement cyclable - Toulouse Métropole



Le linéaire est donné à la fin de l'année. Le 31 décembre 2022, il y avait 781 km d'aménagement cyclable sur le périmètre de Toulouse Métropole, une progression de 6,1% par rapport au 31 décembre 2021.
Source : Toulouse Métropole, CC AUAT 2025

Linéaire d'aménagement cyclable - Muretain Agglo



Source : Muretain Agglo, CC AUAT 2025

Linéaire d'aménagement cyclable - Sicoval



Source : Sicoval, CC AUAT 2025

[1] : entre 2022 et 2023, le référentiel des aménagements cyclables du Sicoval a fait l'objet d'une refonte. D'autre part la liaison intercommunale nord vers Montaudran est passée sous la gestion de Toulouse Métropole. Elle n'est ainsi plus comptabilisée dans la base d'aménagement du Sicoval.

CARTE MINUTE DU RÉSEAU CYCLABLE

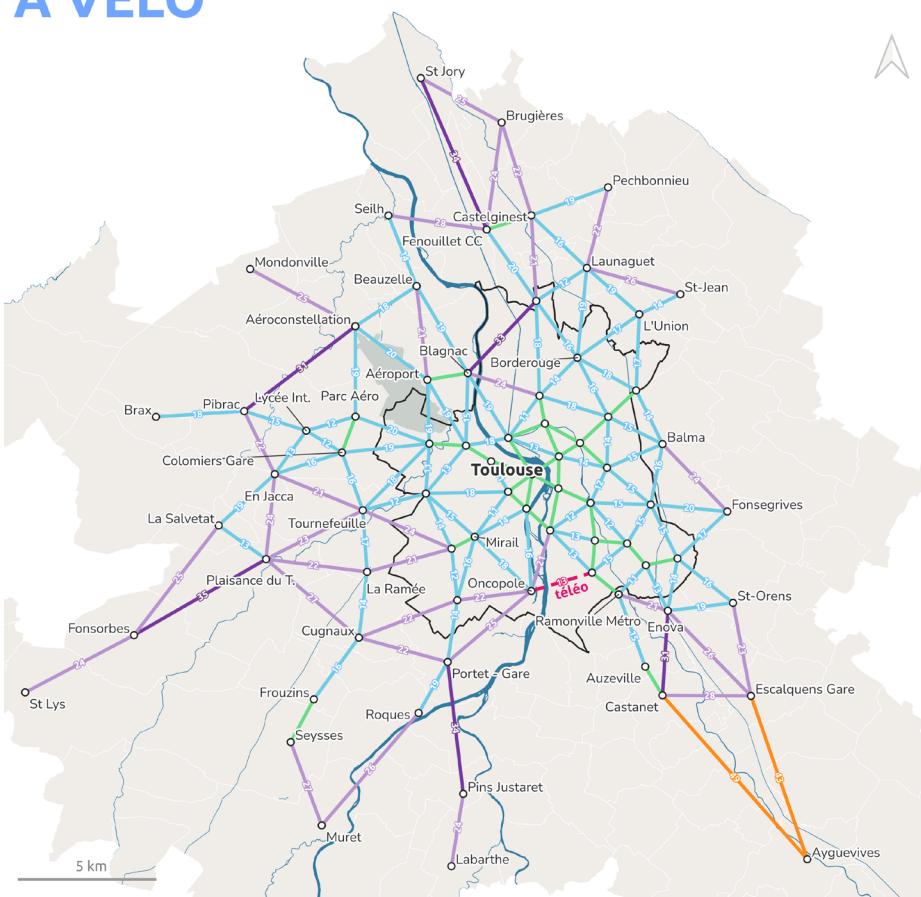
Point méthodologique : Géovélo est un calculateur d'itinéraire utilisant les aménagements cyclables renseignés par les utilisateurs/trices sur OpenStreetMap. L'ensemble des requêtes est effectué sur le calculateur d'itinéraire de Géovélo, en utilisant le mode «Équilibré» qui vise à trouver un optimal entre la route directe et l'utilisation d'infrastructures sécurisées. Les temps de parcours sont donnés pour un vélo musculaire classique.

Géovélo permet de calculer des itinéraires à vélo en tenant compte des infrastructures cyclables, du type de vélo et du profil du cycliste. Les requêtes effectuées ici permettent de donner une vision de réseau aux différents aménagements cyclables en indiquant le temps de parcours nécessaire entre chaque point. Le calcul du temps de parcours tient compte d'éven-

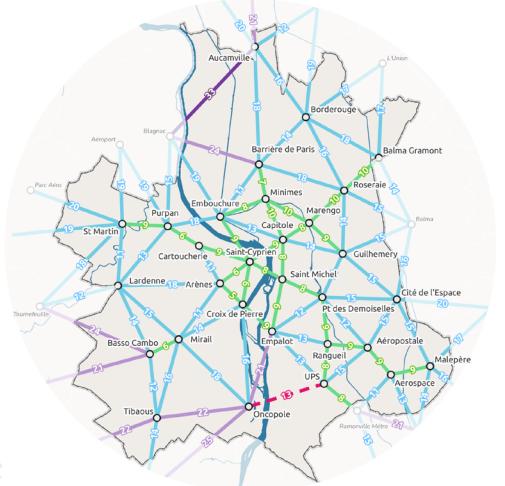
tuels détours effectués pour favoriser les infrastructures sécurisées. Cette carte dite «minute» permet de rendre compte des temps de parcours à vélo entre les points d'intérêts du territoire.

Carte minute : temps de parcours entre points d'intérêts

LA GRANDE AGGLOMÉRATION TOULOUSAINNE À VÉLO



ZOOM SUR TOULOUSE



Temps de trajets en minutes en VÉLO TRADITIONNEL

Estimés à partir du calculateur d'itinéraires équilibré Geovélo

- Moins de 10
- de 10 à 20
- de 20 à 30
- de 30 à 40
- plus de 40



LE STATIONNEMENT VÉLO

Le stationnement sécurisé

Dans les gares

Parmi les 26 gares du ressort territorial, 21 sont équipées de stationnement vélo à accès réglementé soit 5 de plus qu'en 2023. Elles offrent 1 181 places (+53) de stationnement vélo à accès réglementé.

Dans les parkings relais Tisséo

Tisséo propose des places de stationnement vélo sécurisées dans des parking relais vélo qui fonctionnent sur le même principe que les parkings relais voiture. 584 places de stationnement vélo à accès réglementé sont disponibles.

En 2024, la fréquentation des parkings relais vélo est en progression de 4%.

Le parking relais vélo de Basso-Cambo, qui a réouvert en octobre 2022 après d'importants travaux, propose désormais 100 places de stationnement vélo. Sa fréquentation progresse de 15% par rapport à 2023, première année de fonctionnement normale.

Le parking relais vélo de l'Oncopole voit lui sa fréquentation plus que doubler en 1 an.

Dans les parkings en ouvrage

Dans les parkings en ouvrage de la métropole l'offre n'a pas évolué par rapport à 2023 avec un total de 1 586 places disponibles pour les vélos.

Sur les aires de covoiturage

Le conseil départemental de la Haute-Garonne installe des consignes vélo individuelles sur ses aires de covoiturage, dans une logique de développement de l'intermodalité. En 2024, ce sont six consignes individuelles par site qui ont été installées, soit 30 places créées.

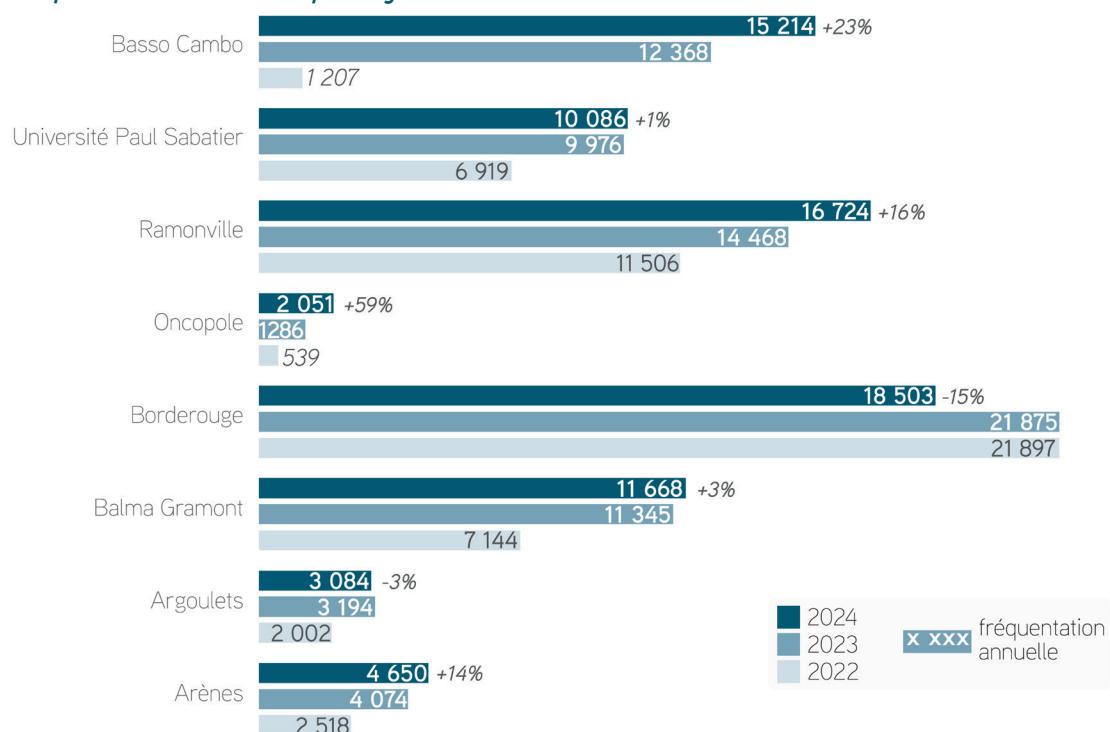
Le stationnement sur voirie

Le stationnement sur voirie continue de se développer en 2024 à l'échelle de chaque intercommunalité :

- Toulouse Métropole : 15 678 places sur voirie (+1 800 places).
- La Communauté de Commune des Coteaux Bellevue : 202 places sur voirie (+36 places).
- Sicoval : 1 267 places sur voirie (+589 places)*.
- Muretain: 923 places sur voirie (données 2023)

*La forte augmentation de l'offre de stationnement du Sicoval provient à la fois d'un effort continu de développement de l'offre et d'un meilleur recensement de l'offre existante.

Fréquentation annuelle des parkings relais vélo Tisséo



Source : Tisséo Collectivités, CC AUAT 2025

LES COMPTAGES PERMANENTS

Toulouse Métropole

Point méthodologique : 14 compteurs sont en service en 2024. Les chiffres présentés ci-contre sont des comparaisons de fréquentation sur les jours ouvrés des mois comparables de chaque compteurs (mois sans avaries).

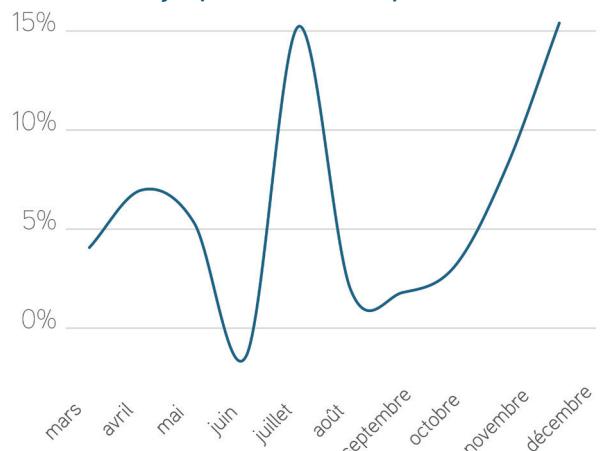
Les compteurs permanents installés progressivement depuis 2018 permettent de mieux en mieux quantifier la pratique cyclable sur l'agglomération.

Le nombre de cyclistes passant devant les compteurs augmente de 5% entre 2023 et 2024. Certains compteurs voient leur fréquentation augmenter au-dessus de cette moyenne. En particulier la fréquentation de l'avenue de Grande-Bretagne croît de 15% après avoir déjà augmentée de 39% en 2023.

L'augmentation de la pratique est particulièrement marquée pour les mois de novembre et décembre, avec respectivement +8 et +16% par rapport à 2023, ainsi que pour le mois de juillet (+16%).

Sur les autres mois de l'année, l'augmentation de la pratique mesurée par les compteurs ralentit par rapport à l'évolution constatée entre 2022 et 2023.

Evolution de la fréquentation des compteurs 2023 - 2024

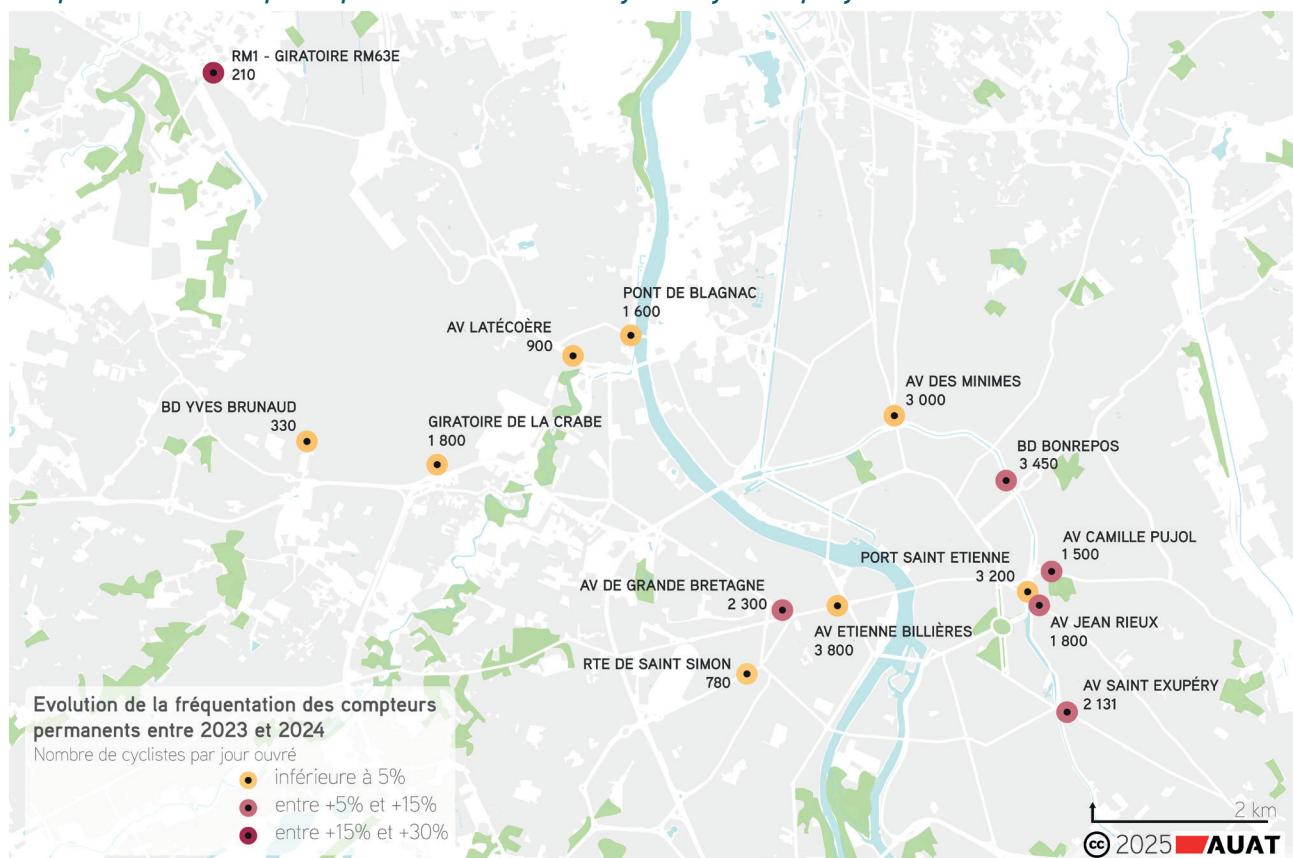


D'une année sur l'autre, le nombre de cycliste peut être fortement impacté par les conditions météo et par le nombre de jours ouvrés dans le mois.
Source : Eco-Compteur, openData Toulouse Metropole, CC AUAT 2025

Les compteurs permanents permettent aussi d'étudier les dynamiques temporelles de l'utilisation du vélo. Les deux compteurs présentés ci-contre présentent un comportement caractéristique, avec des périodes de pointe du matin et du soir très marquées.

Ce résultat est cohérent avec les résultats de la dernière enquête sur les déplacements de la grande

Fréquentation des compteurs permanents - nombre moyen de cyclistes par jour ouvré



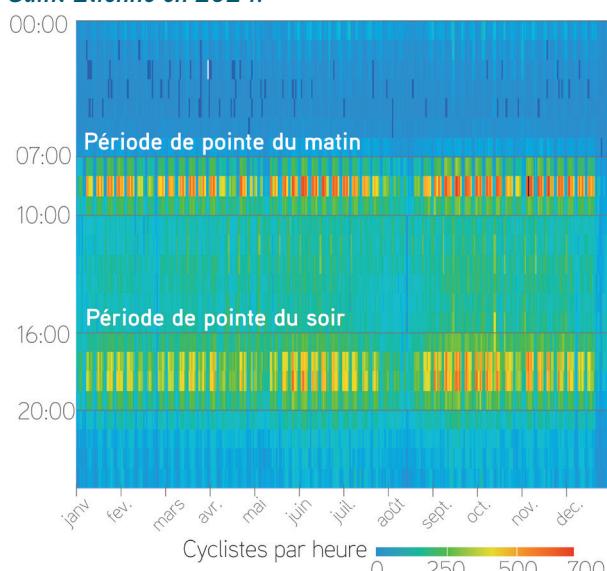
Source : Eco-Compteur, openData Toulouse Metropole, CC AUAT 2025

Département de Haute-Garonne

agglomération toulousaine (EMC²) présentés dans la dernière édition de cet observatoire : 1/4 des déplacements à vélo se font en lien avec le lieu d'activité, et 15% avec le lieu d'étude. Ensemble ce sont près de 40% des déplacements à vélo qui se concentrent naturellement sur ces périodes de pointe.

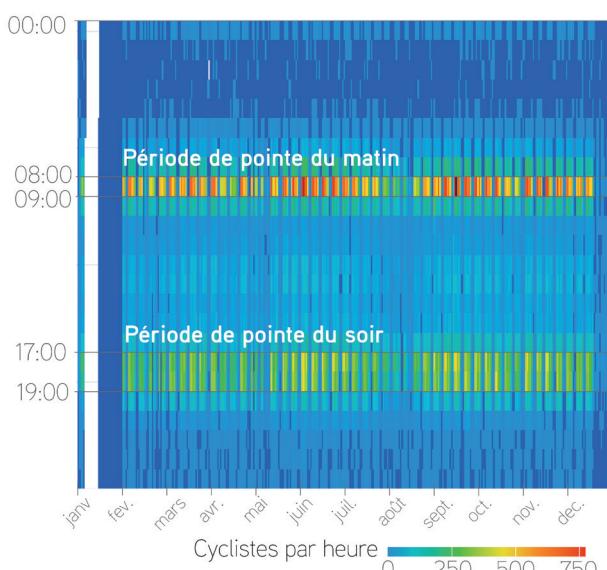
Bien que les flux journaliers enregistrés par compteur du Port Saint-Etienne soient très supérieurs que ceux enregistrés par le compteur du giratoire de la Crabe, le flux en heure de pointe est comparable entre ces deux sites.

Carte de chaleur de la fréquentation du compteur Port Saint Etienne en 2024.



Source : Eco-Compteur, openData Toulouse Métropole, CC AUAT 2025

Carte de chaleur de la fréquentation du compteur Airbus St-Martin, giratoire de la Crabe.

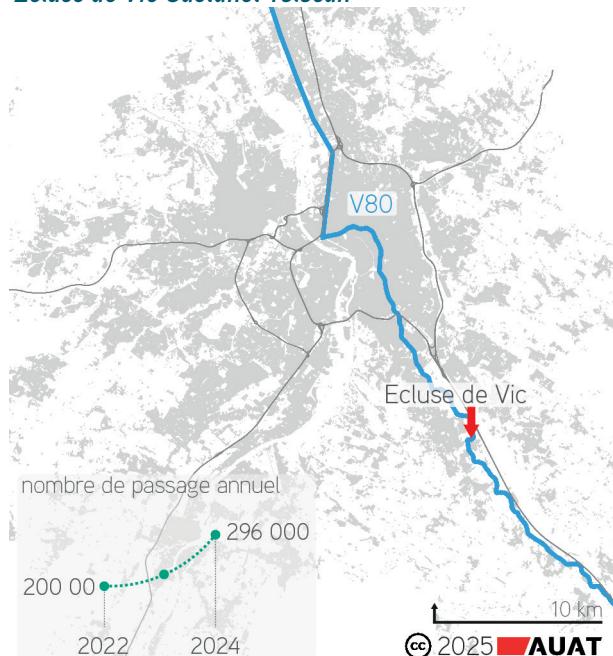


Source : Eco-Compteur, openData Toulouse Métropole, CC AUAT 2025

Point méthodologique : Le Département de la Haute-Garonne dispose de compteurs vélo pour suivre l'évolution de la pratique cyclable. Parmi ces compteurs, un seul se situe sur le périmètre du territoire de Tisséo, il est situé à Castanet-Tolosan au niveau de l'écluse de Vic. Ce compteur comptabilise séparément piétons et vélos depuis 2022.

Malgré un dysfonctionnement du compteur entre avril et juin 2024, le compteur de l'écluse de Vic à Castanet - Tolosan sur la V80 (Vélo Route du Canal des deux mers) reliant Royan à Sète a battu son record de fréquentation avec 296 000 passages enregistrés, soit une progression de 40% par rapport à 2023. Ce résultat est d'autant plus notable que les mois de mai et juin sont habituellement des mois particulièrement fréquentés.

Ecluse de Vic Castanet Tolosan



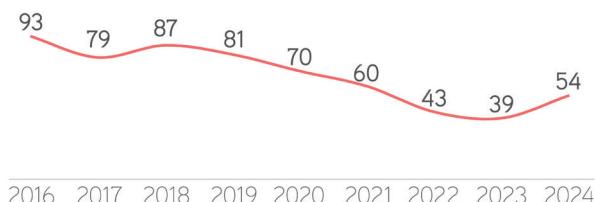
Source : Département de la Haute-Garonne, CC AUAT 2025



LES ACCIDENTS À VÉLO

Point méthodologique : Les données proviennent de l'Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière (ONISR) et correspondent aux accidents impliquant un vélo. Ne sont répertoriés que les accidents qui ont débouchés sur une intervention de la police et ils ne représentent ainsi qu'une partie des accidents.

Nombre d'accidents impliquant un vélo

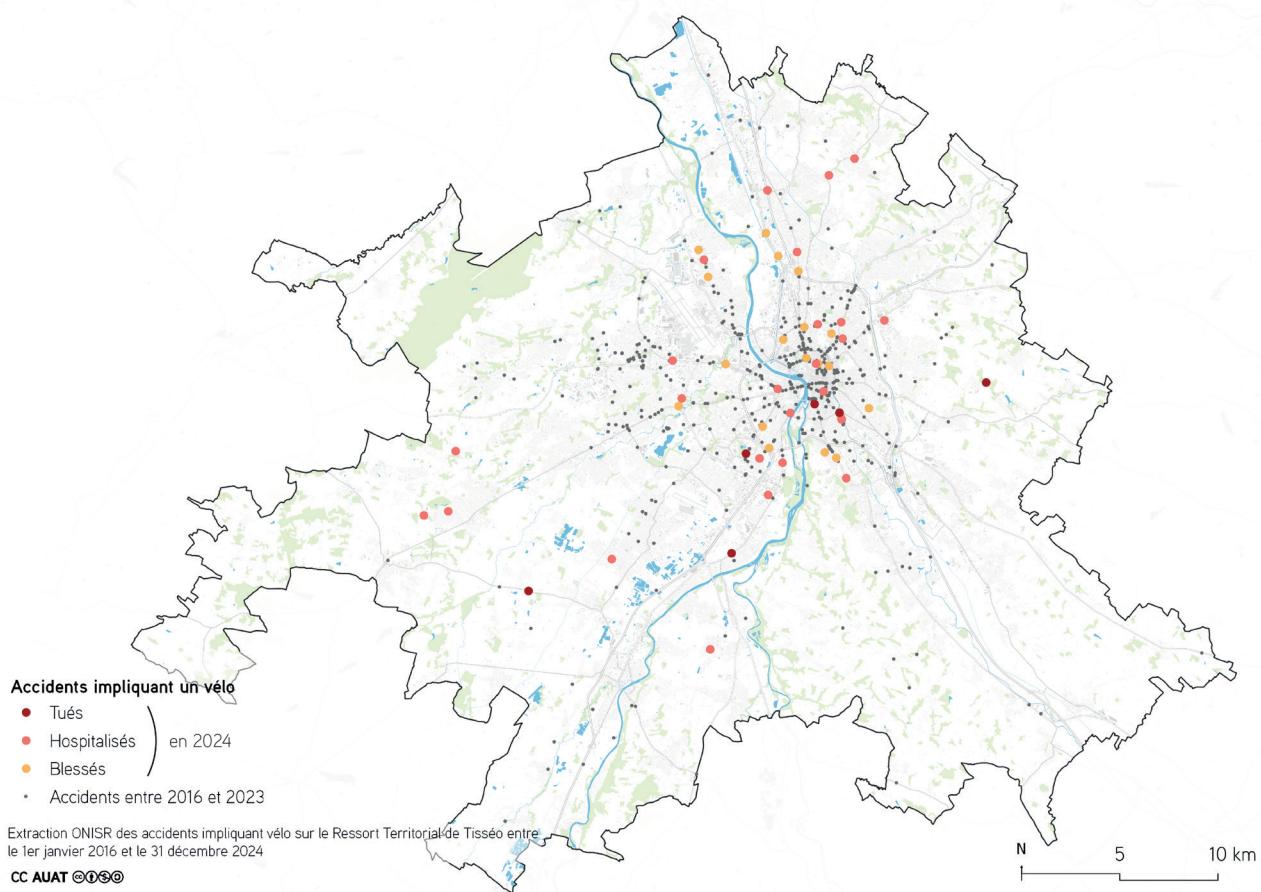


Source : ONISR Ressort Territorial Tisséo, CC AUAT 2025

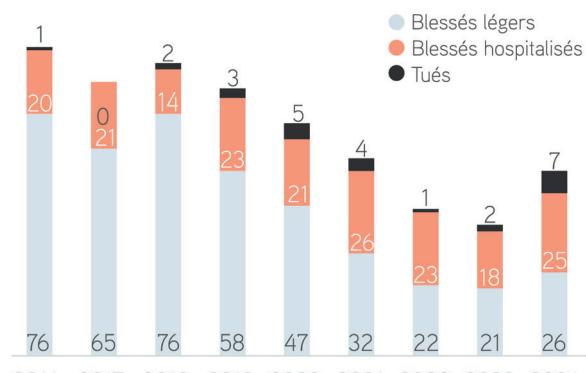
En 2024, le nombre d'accidents impliquant un vélo est reparti à la hausse pour la première fois depuis 2018. Cette augmentation est à mettre en regard de la forte augmentation de la pratique constatée ces dernières années. Elle appelle néanmoins à la poursuite de la sécurisation des infrastructures cyclables.

La gravité des accidents recensés est, elle aussi, en hausse avec 7 tués et 25 blessés hospitalisés contre respectivement 2 et 18 en 2023.

Localisations des accidents à vélos



Nombre de victimes dans un accidents impliquant un vélo

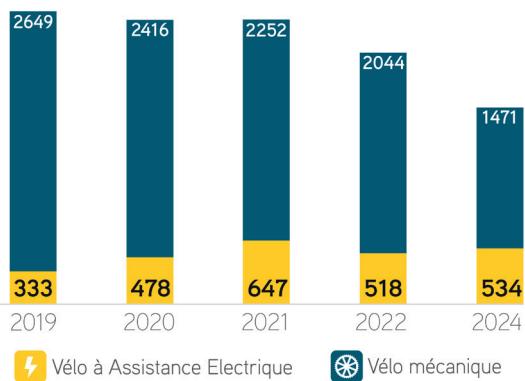


Source : ONISR Ressort Territorial Tisséo, CC AUAT 2025

LES VOLS DE VÉLO

Point méthodologique : Ces statistiques correspondent aux plaintes que la Police Nationale réceptionne et traite. Celles-ci sont récupérées uniquement pour les communes de Toulouse, Blagnac, Colomiers et Tournefeuille (pas de données sur le reste du périmètre, sous la responsabilité de la Gendarmerie Nationale). Les données présentées ci-dessous sont non-exhaustives et peuvent subir des biais relatifs à la collecte de la donnée : il est estimé au niveau national que la moitié des vélos volés font l'objet d'une plainte.

Nombre de vols de vélos entre 2019 et 2024



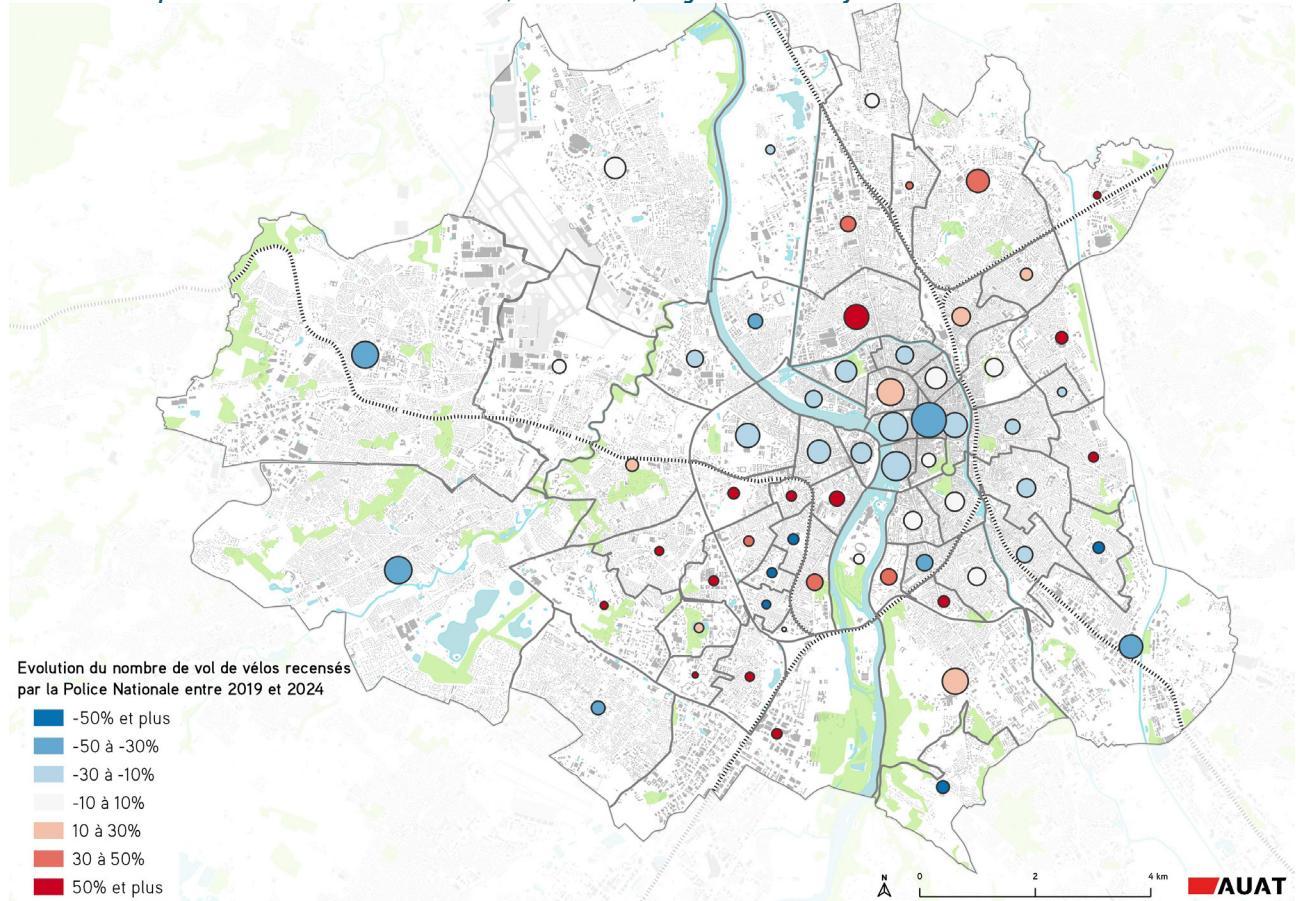
Source : Police Nationale, CC AUAT 2025

Le nombre de vols de vélo déclaré a baissé de 30% depuis 2019. Sur les communes de Toulouse, Blagnac et Tournefeuille, 2 000 vélos ont été déclarés volés en 2024.

Les vélos électriques représentent plus d'un quart des vélos volés en 2024 (27%).

La majorité des vols de vélos a toujours lieu dans le centre de Toulouse. Cependant, la tendance sur ce périmètre est à la baisse, avec des diminutions allant jusqu'à 50% selon les secteurs entre 2019 et 2024.

Vols de vélos pour les communes de Toulouse, Colomiers, Blagnac et Tournefeuille



Source : Police Nationale, CC AUAT 2025

LE NOUVEAU VÉLÔTOULOUSE

Point méthodologique :

Les données des trajets de véloToulouse date de mars 2025. Les données sur le nombre de stations, de vélo et les nouveaux quartiers desservis datent de la mise en service en septembre 2024. La commune de Toulouse est divisée en 4 secteurs pour l'analyse des trajets. Le secteur dit centre est délimité par le canal à l'est et au nord, et par l'avenue de Crampel, le boulevard des Récollets, Déodat de Séverac, Gabriel Koenigs et Jean Brunhes.

En septembre 2024, le nouveau service véloToulouse est entré en service. Il dispose d'une flotte de vélos plus importante (3 330 contre 2 600 auparavant) dont 50% sont à assistance électrique et de 400 stations contre 283 dans l'ancien service, permettant d'étendre le service à de nouveaux quartiers jusque là non desservis au sein de la commune de Toulouse. Depuis l'entrée en service, le nombre d'abonnés a doublé passant de 30 000 à plus de 60 000 et le nombre moyen de trajets réalisés par jour a plus que triplé pour passer d'environ 10 000 à 36 000 (au 30 juin 2025).

Structure des trajets

Le service est particulièrement utilisé le soir, avec un pic d'utilisation entre 17h et 18h avec 2 750 trajets effectués pour une flotte disponible de 3 330 vélos. Près de 30% des trajets journaliers sont effectués entre 16h et 19h.

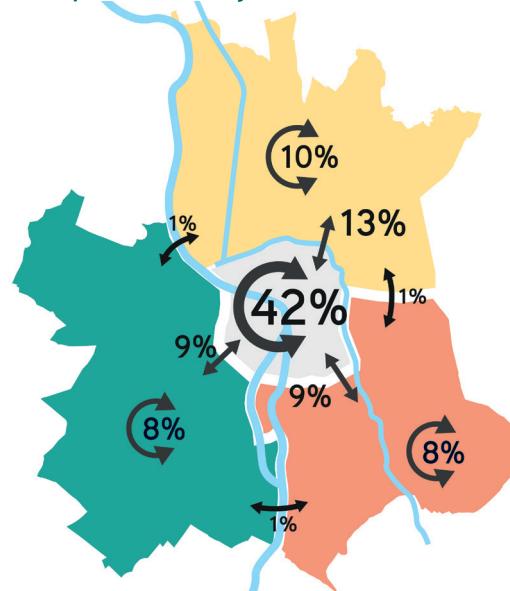
VéloToulouse reste un moyen de transport de proximité. A la journée, trois-quart des déplacements se font en lien avec le secteur centre. Entre 7h et 9h, les flux sont très majoritaires en direction du centre ville, 1 déplacement sur 5 contre 1 sur 10 dans l'autre sens. Entre 17h et 19h, la situation est plus équilibrée avec 17% et 15%. Cette asymétrie des déplacements se poursuit entre 19h et 3h du matin, avec en moyenne plus de trajets partant du centre-ville à destination des secteurs externes que dans le sens inverse. Cette structure de trajet provoque un déficit moyen de 350 vélos le soir dans le centre ville (soit environ 10%

Répartition horaire des trajets véloToulouse



Source : Tisséo & JCDecaux, CC AUAT 2025

Flux de déplacement à la journée



Source : Tisséo & JCDecaux, CC AUAT 2025

de la flotte totale vélo).

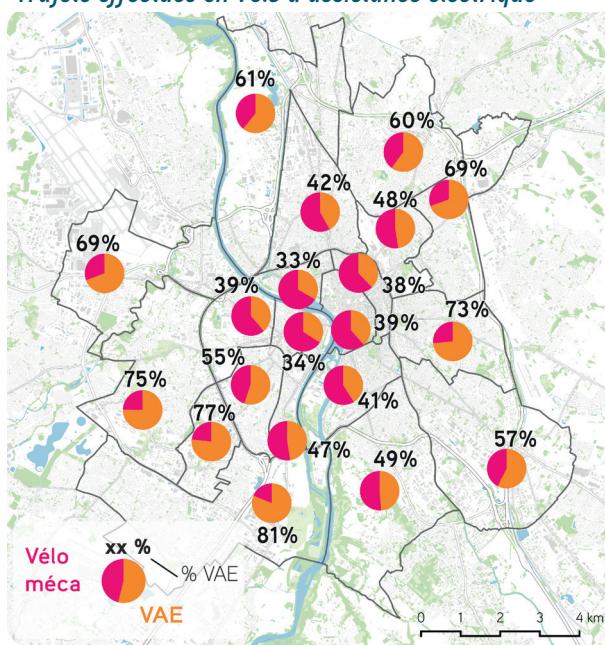
Ce déficit est observé à partir de l'utilisation du service qui est contraint par les capacités des stations. Aussi, les déplacements non réalisés par manque de vélo ou de borne à destination ne sont pas identifiés.

L'utilisation des vélos à assistance électrique

La grande nouveauté est l'intégration de 50% de vélo à assistance électrique dans la flotte disponible à la location.

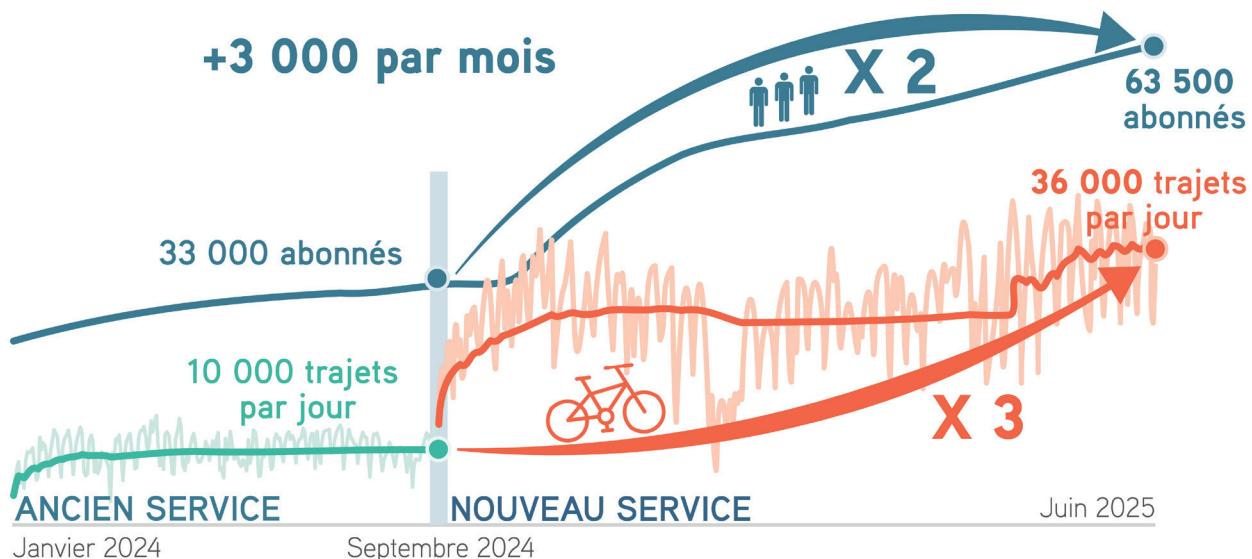
Plus l'éloignement du centre-ville est important,

Trajets effectués en vélo à assistance électrique



Source : Tisséo & JCDecaux, CC AUAT 2025

Évolution de l'utilisation de vélôToulouse avec l'introduction du nouveau service



plus la part des trajets réalisés en utilisant un VAE augmente. Elle est de 39% au centre-ville contre 81% au sud de Toulouse (quartier St-Simon, Lafourguette, Oncopole).

Les nouveaux quartiers desservis

L'analyse de 3 quartiers (La Gloire, Basso Cambo/Saint-Simon et Saint-Martin du Touch) nouvellement dotés de station VéloToulouse montre des fonctionnements différenciés. Le quartier de la Gloire est majoritairement tourné vers le centre ville (50% des trajets).

Malgré son éloignement du centre-ville, 25% des trajets depuis St-Martin du Touch se font vers le secteur centre, tandis que pour Basso Cambo/Saint-Simon seuls 7% des trajets se font en lien avec le secteur centre. Cette caractéristique peut s'expliquer par la ligne A du métro qui permet une liaison directe entre Basso-Cambo et le centre ville.

Depuis cette zone, c'est un déplacement sur 3 qui se fait vers les bornes situées à proximité immédiate des stations de métro Basso-Cambo, Bellefontaine, Reynerie et Mirail-Université. Même s'il est impossible d'affirmer la correspondance entre ces deux modes, le vélo en libre service fonctionne en partie comme un mode de rabattement vers le métro d'autant plus que la moitié des trajets vélôToulouse est réalisée en utilisant la carte Pastel.

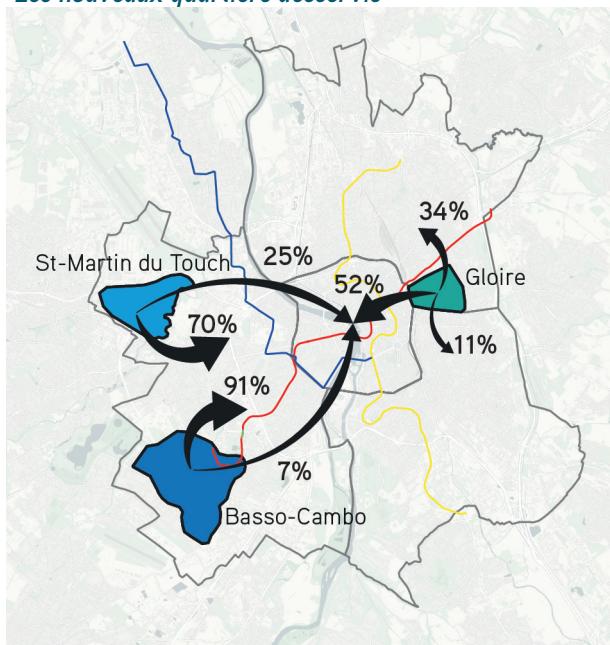
Pour le quartier de St-Martin du Touch, ce sont seulement 4% des déplacements qui se font à destination des deux stations de métro les plus proches (Arènes et Patte d'Oie). Les déplacements en lien avec ces nouveaux quartiers s'effectuent massivement en vélos à assistance électrique (79%), soit plus de 30 points au dessus de la moyenne de l'ensemble des

déplacements.

Pour le secteur de la Gloire, le fort recours au vélo à assistance électrique peut s'expliquer par la topographie. Pour les deux autres, leur positionnement excentré à tendance à allonger la distance parcourue, et donc la durée moyenne d'un trajet (respectivement 17 et 20 min, contre 14 en moyenne) expliquant le recourt plus important aux vélos à assistance électrique.

En septembre 2025, le développement de vélôToulouse continue avec l'extension du service à 6 nouvelles communes (Aucamville, Balma, Blagnac, Labège, Ramonville et Tournefeuille).

Les nouveaux quartiers desservis



LES SERVICES VÉLO

La maison du vélo

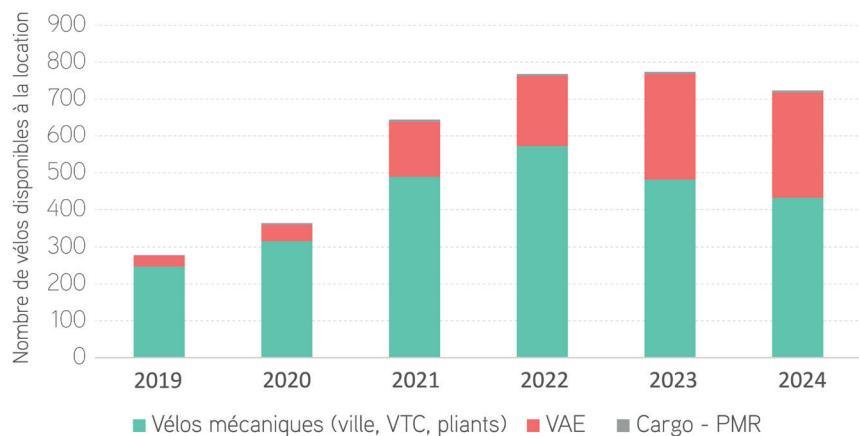
Située à Toulouse en face de la gare Matabiau, la Maison du Vélo est une association présente depuis 2005 dont l'objet est de promouvoir et de développer une pratique régulière du vélo. Plusieurs services sont proposés par cette structure : location moyenne et longue durée de vélos, réparation, formation, vélo-école...

Panorama de l'activité 2024 :

- 3 671 adhérents (+ 1000 par rapport à 2023)
- 723 vélo disponibles à la location longue durée, dont 432 vélos mécaniques, 285 vélos à assistance électrique et 56 vélos cargo-PMR.
- 7 839 actes de location (+2 457 par rapport à 2023).
- 2 038 enfants ayant reçu un enseignement vélo en milieu scolaire.

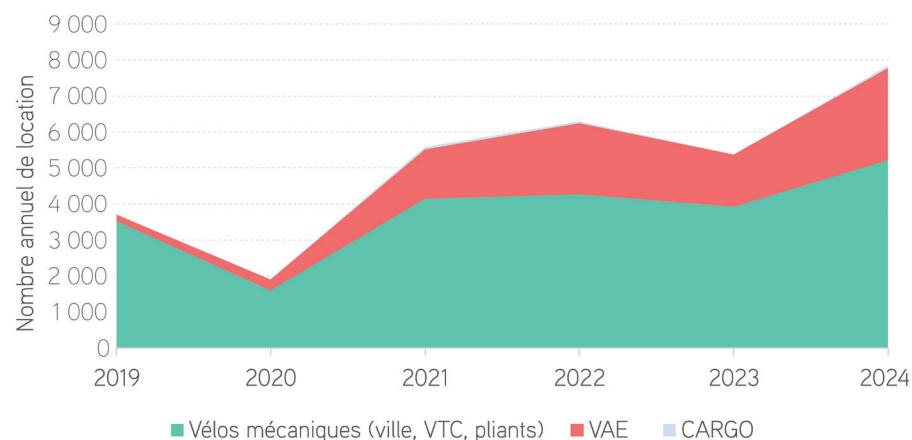
Depuis 2021, le nombre de locations de vélo longue durée est en progression de 40% et double pratiquement pour les vélos à assistance électrique.

Maison du vélo : vélos disponibles à la location longue durée



Source : Maison du Vélo, CC AUAT 2025

Maison du vélo : nombre annuel d'acte de location



Source : Maison du Vélo, CC AUAT 2025

V'Loc (Blagnac)

Implanté depuis 2011 sur la commune de Blagnac, V'loc est un service municipal de mise à disposition gratuite de vélos qui s'adresse aux résidents blagnacais de plus de 16 ans, aux étudiants des établissements blagnacais et aux salariés des entreprises blagnacaises qui ont engagé une démarche PME/PMIE. L'emprunt d'un vélo se fait pour une durée d'une semaine minimum à trois mois, dans la limite de 6 mois maximum.

En 2024, 87 vélos (tous mécaniques) sont disponibles à la location. Le service cumule 336 mois de location.

Station V

Depuis 2020, la Station V à Labège gérée conjointement par Tisséo Collectivités et le Sicoval propose un accompagnement dans le développement des déplacements à vélo avec de nombreux services (location, réparation, stationnement ...). En 2024, la station V a enregistré 268 contrats de location de vélo, 97 contrats de location de parking sécurisé et 267 actes de services (conseil mobilité, réparation, marquage...).

LES AIDES À L'ACHAT D'UN VÉLO

Plusieurs aides à l'achat d'un vélo étaient disponibles en 2024 :

- Bonus Vélo de l'Etat : Le bonus vélo de l'Etat permettait jusqu'au 14 février 2025 d'obtenir une aide pour l'achat d'un vélo. Elle n'est désormais plus en vigueur.
- Aide Régionale : La région propose deux aides distinctes pour l'achat d'un vélo. **L'éco-chèque mobilité** subventionne l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf à hauteur 200 € sous condition de ressource (revenu fiscal de référence inférieur à 14 089€). Le **Bonus Forfait Mobilité Durable** est à destination des employés percevant le Forfait Mobilité Durable de la part de leur employeur. Il subventionne l'achat d'un vélo à assistance électrique) jusqu'à 250€ et d'un vélo classique jusqu'à 150€ sous condition de ressource (revenu fiscal de référence inférieur à 26 070€).
- Aide de la Métropole : La prime vélo mise en place par Toulouse Métropole subventionne l'achat d'un vélo classique, à assistance électrique ou cargo par des particuliers sous condition d'un revenu fiscal de référence inférieur à 35 052€. Selon le type de vélo le montant de l'aide peut s'élever jusqu'à 600€. Cette aide est cumulable avec les aides mises en place par la région.

Aides de la Région Occitanie

En 2024, la région Occitanie a distribué 53 aides à l'achat d'un vélo sur le Ressort Territorial de Tisséo. La forte baisse du nombre d'aide attribuée peut s'expliquer par la baisse du seuil permettant d'en bénéficier (revenu fiscal de référence inférieur 14 089€) et par l'abandon d'autres co-financeurs en particulier l'Etat.

Depuis 2019, plus de 71 000 aides à l'achat d'un vélo à assistance électrique ont été distribuée pour un montant global de 13.8M€.

Aides de Toulouse Métropole

En 2024, 3 335 primes ont été attribuées pour un montant total de 845 000€. Cela représente une diminution de 20% par rapport à 2023 malgré le maintien des conditions d'accès entre 2023 et 2024.

Aides du Sicoval et du Muretain Agglo

Le Fonds Air Véhicule (FAV) est un dispositif d'aide financière local mis en place par le Sicoval et Le Muretain Agglo et soutenu par l'Ademe.

Il vise à accompagner les professionnels (entreprises de moins de 250 salariés, associations, collectivités) dans la transition vers une mobilité plus propre et la réduction de l'empreinte carbone de leur flotte de véhicules.

Les aides proposées incluent notamment l'aide à l'achat de vélos professionnels (VAE, vélos cargos, triporteurs), ainsi que de nouvelles aides pour les Véhicules Légers Intermédiaires (VELI), les «packages vélo» (infrastructures).

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat, Soleval, est le guichet unique pour accéder à ces aides, offrant conseils et accompagnement.

La gestion du FAV est mutualisée entre le Sicoval et Le Muretain Agglo, permettant des économies d'échelle et une meilleure efficacité du dispositif, prolongé jusqu'à fin 2026.

En 2024, 20 primes ciblées sur l'achat de vélos (VAE, vélos cargo et musculaire) ont été perçues par des professionnels (7 sur le Sicoval et 13 sur le Muretain Agglo) pour un montant total d'aides de 23 630 €.



© AUAT 2025 Sauf mention contraire, ce contenu est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale - Partage dans les mêmes conditions 4.0 International. La réalisation de cette publication a été permise par la mutualisation des moyens engagés par les membres de l'AUAT.